Procès-Verbal de Constatation

L'An Mil Neuf Cent Quarante
le Quatorze Septembre, s'est présenté devant nous
Maire de la Commune de Villiers sous Grez
le nommé Marion René Facteur Receveur des Postes
à Villiers sous Grez Seine-et-Marne
qui nous a déclaré avoir été l'objet de la part
des Autorités Allemandes, d'une réquisition des objets
ci-après désignés :

1 : une bicyclette neuve Ludétia demi-routière avec porte-bagage d'une valeur de 700 francs

2 : une bicyclette de six mois de date marque Ludétia demi-course avec dérailleur et éclairage électrique d'une valeur de 850 francs.

Les objets ainsi prélevés n'ont fait l'objet d'aucun paiement et il n'a pas été remis de bons de réquisition

Madame Hoog Institutrice
Monsieur Gauchet Robert Cultivateur
ont attesté avoir été témoins des faits ci-dessus relatés.

En foi de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

A Villiers/Grez le 14 Septembre 1940

Le Maire

Procès-Verbal de Constatation

L'an mil neuf cent quarante, le 1er Septembre
s'est présenté devant nous, Raphaël Charles Bertrand, Maire de Villiers sous Grez (Seine et Marne)
Le nommé Huguet Edouard Louis, domicilié dans la commune de Villiers-sous-Grez, qui nous a déclaré avoir été l'objet de la part des autorités allemandes, d'une réquisition de cinq cent cinquante Kilogs d'avoine d'une valeur de 650f
et d'un terrain ensemencé en vesce d'une valeur de 500f
le tout d'une valeur de 1150 francs
Le produit ainsi prélevé n'a fait l'objet d'aucun paiement et il n'a pas été remis de bon de réquisition.
Monsieur Pampry Arthur a attesté avoir été témoin du fait ci-dessus relaté.
En foi de quoi, nous avons dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.
à Villiers-sous-Grez le 1er Septembre 1940.

Le Maire

